

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nous vous rappelons que les activités de plein air ne sont pas sans risques et c'est pour cela que nous vous demandons : d'être en bonne forme physique, de nous signaler tous vos problèmes de santé (entorse ou fracture récente, fragilités diverses surtout au niveau du dos, allergies, diabète, surpoids, etc....) et de savoir nager pour l'activité canyon. Le moniteur se réserve le droit de refuser une personne dont l'état de santé n'est pas compatible avec une pratique de l'activité en sécurité.

Tarifs

Les tarifs comprennent l'encadrement par des moniteurs diplômés d'état, la fourniture du matériel technique collectif et individuel. Ils ne comprennent pas le transport et le pique-nique.

Les tarifs sont révisables chaque année et consultables sur le site www.horizonvertical.net

Tarifs groupes : les tarifs groupes s'appliquent aux groupes constitués : Centres de Loisirs, associations sportives, CE... Ils se basent sur l'engagement d'un moniteur, indépendamment du nombre de personnes, dans la limite des maxima précisés pour chaque activité.

Remises : des remises sont envisageables en fonction du nombre de personnes, du volume d'activités et de la période. Nous consulter, devis gratuit sur simple demande.

Réservations

Pourquoi réserver ? Toutes nos activités sont encadrées par un moniteur. Nous formons les groupes en fonction des demandes et du niveau de chaque participant. Nous avons besoin aussi de préparer à l'avance le matériel nécessaire à l'activité. La réservation est donc obligatoire et plus tôt vous nous contactez, mieux nous pourrions répondre à vos attentes.

Réservation l'été : Du 1er juillet au 31 août, le paiement intégral de la prestation est demandé à la réservation. Les inscriptions peuvent se faire au BUREAU DES SPORTS D'AVENTURE, à l'ancienne gare SNCF de SAINT-GIRONS. L'accueil est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h. Il est possible également de les faire par téléphone au 05.61.96.08.22. Nous sommes équipés pour la vente à distance et le règlement est possible directement au téléphone.

En dehors de l'été, les activités sont assurées à partir de 4 personnes inscrites. Pour réserver, contactez nous et nous vous ferons parvenir un bon de réservation.

La réservation deviendra effective à la réception du bon de réservation dûment rempli et d'un chèque d'acompte de 30% du montant total des prestations. Le règlement du solde se fait le jour d'arrivée.

Annulations

Changements d'effectifs : Si vous vous présentez le jour des activités avec moins de personnes que prévu par le contrat, le tarif restera inchangé. Si vous êtes plus nombreux que prévu, le tarif sera recalculé.

Annulation du fait du participant :

* de 20 jours à 48 h des prestations : retenue de 30 % du prix total des prestations

* à partir de 48h h avant les prestations ou en cas de non présentation des participants : aucun remboursement.

Annulation de notre fait : Remboursement intégral des sommes versées.

Modification du programme :

Les professionnels, qui encadrent les sorties, se réservent le droit d'effectuer sur le terrain toutes modifications d'itinéraires voire même d'annuler la sortie si les conditions de sécurité ne permettent pas de poursuivre le programme prévu (conditions météorologiques, débit d'eau). La prestation ne sera pas remboursée, un programme de remplacement vous sera proposé.



HORIZON VERTICAL – Franck Bréhier

Siège social : 9 Carré Raou - Alas – 09800 BALAGUÈRES

Tél. : 05.61.96.08.22

www.horizonvertical.net / franck@horizonvertical.net

Siret : 477638670 00018 - code NAF : 7990 Z - RC : Assurance MMA



Accueil été du 1er juillet au 31 août de 10h à 12h30 et de 16h à 19h du lundi au samedi
Bureau des sports aventure - ancienne gare SNCF – Avenue Aristide Bergès - 09200 St GIRONS
Tél. : 05.61.96.08.22